

Communauté de communes Loire Layon Aubance**Plan de Mobilité Simplifié****COMPTES RENDUS DES ATELIERS DE CONCERTATION****Atelier n°1****Le 6 mai 2025 (18h30-20h30), salle des fêtes de Faye d'Anjou, Bellevigne-en-Layon**

	Présents	Absents	Excusés	Diffusion CR
Communauté de communes Loire Layon Aubance				
Marc SCHMITTER – Président de la CCLLA			X	X
Sylvie SOURISSEAU – Vice-Présidente de la CC LLA	X			X
Jean-Yves LE BARS – Vice-Président de la CC LLA	X			X
Mathilde HENAULT – Chargée de mission mobilité	X			X
Agence d'Urbanisme de la Région Angevine				
Stéphane RONDEAU – Chargé d'études mobilité, dynamiques territoriales			X	X
Delphine HUMEZ – Responsable du Pôle Projet urbain et cadre de vie durable	X			X
Habitants, associations locales, représentants d'entreprises, élus				
6 personnes ont signé la liste d'émargement.				

1. Synthèse table ronde véloAide à l'achat de vélo

- Garder des critères de ressource pour l'éligibilité à cette aide
- Ouvrir l'aide aux jeunes de moins de 18 ans.
- Subventionner tous types de vélo.

Service de location de vélo

- Proposer un service ouvert à tous avec une diversité d'offre de vélos.
- Disséminer des points de location sur le territoire en passant par exemple par des garages.
- Accompagner à la prise en main est important (30 minutes par locataire).
- Fournir l'équipement est important.

2. Synthèse table ronde mobilités partagéesAutopartage

- Ouvrir le service aux ménages avec plusieurs véhicules et aux jeunes sans véhicule, sur les 4 communes qui structurent le territoire (Brissac, Thouarcé, Chalonnnes, St-Georges) puis sur 4 autres communes (Beaulieu, Les Garennes, Martigné, Champtocé).
- Choisir des petits véhicules électriques ou des grands véhicules 7 places.
- Bien informer sur les conditions d'assurance.
- Mettre en place d'une plateforme pour l'autopartage entre particuliers et étudier le fait de mettre les véhicules de la Communauté de communes en partage.

Covoiturage

- Maintenir une incitation financière sur les premiers trajets, via une plateforme, pour les trajets domicile-travail.
- Communiquer auprès des salariés/employeurs sur les dispositifs incitatifs existants.
- Communiquer auprès du public sur les avantages autre que financiers du covoiturage (convivialité, impact environnemental...).

- Proposer une plateforme pour covoiturer sur les trajets domicile-travail mais aussi sur les trajets des loisirs, des grands évènements, des réunions d'élus.
- Avoir des groupes/communautés de covoitureurs avec des référents.
- Prévoir une communication importante et s'appuyer sur les conseillers numériques de la Communauté de communes pour faire connaître et aider à utiliser la plateforme désignée.

3. Synthèse table ronde sensibilisation /changement de comportement

Accompagnement au changement de pratique

- Vulgariser les avantages à se déplacer autrement qu'en voiture individuelle, en insistant sur les bénéfices individuels et collectifs.
- Développer une application recensant les solutions existantes (existence d'un [site internet régional](#))
- Mieux communiquer sur l'offre existante et interroger les autres territoires sur leurs retours d'expérience.
- Former des élus « ambassadeurs de la mobilité ».
- Créer un festival de la mobilité, instaurer un prix de la mobilité, créer une bourse aux vélos, créer des challenges de parcours en nombre de km.
- Communiquer sur les solutions existantes lors de marchés et autres évènements.

Accompagnement des employeurs

- Mettre en place des ambassadeurs de la mobilité dans chaque entreprise.
- Proposer des fresques des mobilités aux entreprises.
- Informers les entreprises sur les outils disponibles : forfait mobilité durable, services existants, places de parking réservées covoiturage.
- Proposer des animations sur le thème de la mobilité pendant les pauses déjeuner.

4. Synthèse sur des actions complémentaires à mener

- Permettre aux élèves d'utiliser gratuitement le car les week-end et en période de vacances scolaires.
- Identifier et informer les services de transports accessibles aux PMR.
- Proposer un calculateur carbone sur les déplacements de chacun.
- Créer une bourse aux projets mobilité auprès des associations.
- Expliquer le pourquoi / la nécessité du changement de pratiques : en quoi est-ce important ? Donner les grands chiffres clés à l'échelle nationale, locale ; montrer les bénéfices des changements de pratique vers le vélo ou le covoiturage sur la santé, la réduction de la pollution, le gain économique.

Atelier n°2

Le 12 mai 2025 (18h00-20h00), salle du Conseil de la Communauté de communes, Site de St-Georges-sur-Loire

	Présents	Absents	Excusés	Diffusion CR
Communauté de communes Loire Layon Aubance				
Marc SCHMITTER – Président de la CCLLA	X			X
Sylvie SOURISSEAU – Vice-Présidente de la CC LLA			X	X
Jean-Yves LE BARS – Vice-Président de la CC LLA			X	X
Mathilde HENault – Chargée de mission mobilité	X			X
Agence d'Urbanisme de la Région Angevine				
Stéphane RONDEAU – Chargé d'études mobilité, dynamiques territoriales			X	X
Delphine HUMEZ – Responsable du Pôle Projet urbain et cadre de vie durable	X			X
Habitants, associations locales, représentants d'entreprises, élus				
9 personnes ont signé la liste d'émargement.				

1. Synthèse table ronde vélo

Aide à l'achat de vélo

- Ouvrir l'aide à tous les types de publics, en priorité les jeunes et les actifs.
- Mailler le territoire de points de location (équipements publics, mairies, zones d'activités).
- Donner la possibilité de faire subventionner tous types de vélo et les véhicules intermédiaires.
- « La mise en place de vélos de fonction par les entreprises pourrait aussi être une action qui favorise l'achat de vélo ».

Service de location de vélo

- Ouvrir le service à tous en établissant des priorités (ménages avec deux véhicules, jeunes ?).
- Prêter tous types de vélo avec des équipements pour la sécurité.
- Assurer une simplicité de location et d'utilisation.
- Assurer une communication, des événements, une sensibilisation qui accompagnent la démarche.

2. Synthèse table ronde mobilités partagées

Autopartage

- Ouvrir aux jeunes sans voitures, aux personnes en insertion/recherche d'emploi.
- Soit localiser le service dans communes structurantes en priorisant celles qui n'ont pas de gare (St-Georges, Thouarcé, Brissac) soit le localiser dans les petites communes sans offre alternative, avec une problématique de nombre insuffisant d'usagers, des véhicules.
- Proposer des petits véhicules ou des grands véhicules 9 places.
- Ne pas prioriser l'ouverture d'une plateforme pour l'autopartage entre particuliers sauf s'il existe des opérateurs qui sécurisent ce prêt entre habitants (assurance...).

Covoiturage

- Maintenir une incitation financière sur les premiers trajets.
- Contraindre les personnes ne faisant pas de covoiturage (ex. moins de places de parking)
- Travailler sur la mise en relation entre collègues, dans les entreprises, avec des défis et des objectifs partagés.
- Avoir une plateforme plus souple, avec des propositions de trajets un peu moins direct.
- Avoir une solution pour les trajets autres que domicile-travail et une solution pour les mineurs (les applications demandent d'avoir 18 ans ou plus).
- Mettre en place un service d'auto-stop organisé de proximité.

-Mettre en place des solutions pour lever les freins : des voitures dédiées aux femmes, une solution de covoiturage pour chaque évènement organisé par la Communauté de communes...

3. Synthèse table ronde sensibilisation /changement de comportement

Accompagnement au changement de pratique

- Réaliser des campagnes de communication avec des portraits d'habitants qui ont des pratiques vertueuses
- Diffuser une carte des itinéraires cyclables et routes peu fréquentées.
- Organiser une semaine de découverte des transports durables avec des tests pratiques.
- Organiser des ateliers pour apprendre à utiliser les différentes applications.
- Utiliser les évènements existants pour communiquer sur les mobilités durables et le vélo.
- Aider financièrement à aménager du stationnement sécurisé vélo et des bornes de recharges vélo pour le quotidien et les évènements ponctuels.
- Encourager les pédibus dans les communes.
- Communiquer régulièrement via le magazine de la Communauté de communes.
- Mettre à disposition des équipements (ex. prêts de vélos aux agents communaux).
- Soutenir les associations de promotion des mobilités durables / développer des partenariats.
- Réaliser des formations auprès des habitants et des scolaires.

Accompagnement des employeurs

- Communiquer sur ce qui existe, inciter financièrement les employeurs à mettre en place le Forfait mobilité durable.
- Etendre l'expérimentation sur la zone de Lanserre aux autres zones d'activité du territoire.
- Favoriser le télétravail grâce aux espaces de coworking.
- Développer du stationnement vélo couvert et des vestiaires / douches au sein des entreprises.
- Développer les défis, comme le Défi mobilité Pays-de-la-Loire.
- Valoriser les pratiques durables de salariés avec des badges (« major », « expert », excellence »).
- Sensibiliser aux bonnes pratiques, valoriser le label Responsabilité Sociétale des Entreprise et créer un label spécial mobilité.

4. Synthèse sur des actions complémentaires à mener

- Revoir l'offre de transport collectif depuis et vers les communes structurantes (Brissac, Thouarcé, St-Georges, Chalonnes), avec la possibilité d'un aller - retour sur une 1/2 journée.
- Créer plus de places vélos dans les trains.
- Mettre des emplacements "autostop" près des gares, en centre bourg.
- Contraindre l'autosolisme : moins de parking, limitations de vitesse ...
- Associer les clubs cyclosportifs aux actions.
- Former les agents et les élus aux enjeux de la mobilité active.
- Améliorer la signalisation des itinéraires vélos.

Atelier n°3

Le 12 mai 2025 (18h00-20h00), salle du Conseil de la Communauté de communes, Site de Juigné-sur-Loire

	Présents	Absents	Excusés	Diffusion CR
Communauté de communes Loire Layon Aubance				
Marc SCHMITTER – Président de la CCLLA			X	X
Sylvie SOURISSEAU – Vice-Présidente de la CC LLA	X			X
Jean-Yves LE BARS – Vice-Président de la CC LLA	X			X
Mathilde HENAULT – Chargée de mission mobilité	X			X
Agence d'Urbanisme de la Région Angevine				
Stéphane RONDEAU – Chargé d'études mobilité, dynamiques territoriales			X	X
Delphine HUMEZ – Responsable du Pôle Projet urbain et cadre de vie durable	X			X
Habitants, associations locales, représentants d'entreprises, élus				
5 personnes ont signé la liste d'émargement.				

1. Synthèse table ronde vélo

Aide à l'achat de vélo

- Ouvrir le dispositif aux jeunes étudiants, aux lycéens et aux actifs.
- Conserver le subventionnement des kits d'électrification et ouvrir aux vélos musculaires.
- Augmenter la prise en charge et maintenir des conditions de ressources.

Service de location de vélo

- Ouvrir à tous les publics avec une priorité sur les actifs, sous conditions de ressources.
- Accompagner à la prise en main.
- Passer par un service délégué à des acteurs économiques (ex.vélocistes) sur différentes communes du territoire.

2. Synthèse table ronde mobilités partagées

Autopartage

- Privilégier la mise en place d'une plateforme d'autopartage entre particuliers et le partage des véhicules de la Communauté de communes les week-end, voir mettre en place des services de ramassage de salariés en leur proposant plusieurs solutions alternatives à la voiture individuelle.

Covoiturage

- Etendre l'expérimentation en cours sur la zone de Lanserre à d'autres zones d'activité, pour permettre notamment la mise en relation des salariés et développer le covoiturage sur le territoire, sur les trajets domicile-travail.
- Proposer une solution pour covoiturer sur les événements, spectacles, activités des jeunes, réunions.
- Disposer d'une seule application, simple, commune, et communiquer pour valoriser les pratiques (citoyenneté).
- Mettre en place un service d'auto-stop organisé et voir s'il est possible de s'appuyer sur le réseau de transport solidaire.

3. Synthèse table ronde sensibilisation /changement de comportement

Accompagnement au changement de pratique

- Mener des actions de sensibilisation en lien avec les événements sur le territoire, en pérennisant un forum annuel des transitions.
- Proposer un calculateur de gain éco-environnemental.

- Réduire les besoins de déplacement par l'aménagement du territoire (travail au long court).
- Contraindre l'usage de la voiture.

Accompagnement des employeurs

- Sensibiliser au Forfait mobilité durables et primes de télétravail.
- Communiquer sur l'intérêt des mobilités alternatives et pour rassurer sur la sécurité des déplacements (cf. guide sécurité cycliste de mutuelles)
- Offrir un bouquet de solutions aux salariés (services mobilité et connexe comme de la restauration sur site...)
- Mettre à disposition des véhicules, type mini bus, pour une zone d'activité avec une forte concentration de salariés, comme sur la Communauté de communes Baugeois Vallée.

4. Synthèse sur des actions complémentaires à mener

- Renforce l'offre de transport collectif.
- Renforcer les interconnexions entre les différents modes de transport (emport des vélos dans les cars, PEM...).
- Proposer un support sur les gains financiers faits grâce aux changements de pratique de chacun.
- Soutenir les liaisons cyclables intra-communales (communes nouvelles)
- Encourager le cyclobus à l'échelle communale
- Développer l'offre et l'accès au stationnement vélo (aide financière aux communes)
- Développer le vélo/rando touristique
- Promouvoir les événements : destination touristique... à proximité
- Proposer des navettes, pour les personnes âgées, vers les maisons de santé